



Monsieur Bruno Le Maire
Ministre de l'Economie et des Finances

Madame Agnès Pannier-Runacher
Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de
l'Economie et des Finances

139 rue de Bercy
75012 Paris

Paris, le 9 avril 2020

Objet : révision des mesures de sauvegarde de la sidérurgie

Monsieur le Ministre, Madame la Ministre,

Nous sommes confrontés à un défi sans précédent en raison de la crise COVID-19. A3M, l'Alliance des Minerais, Minéraux et Métaux, se félicite des mesures de soutien à l'économie mises en œuvre par le gouvernement français ainsi que par la déclaration du Conseil européen du 26 mars 2020. Une telle crise nécessite une réponse à tous les niveaux - tant dans l'Union européenne que dans chaque État membre.

Notre première priorité est bien entendu la santé et le bien-être des 62 000 personnes qui travaillent dans l'extraction, la production, la transformation et le recyclage des métaux et minéraux industriels en France. Nous appuyons pleinement et respectons les mesures déjà prises et continuerons de travailler de manière constructive avec votre gouvernement dans la lutte contre la pandémie.

Plus spécifiquement, la situation de l'industrie sidérurgique en France, et en Europe, devient de plus en plus critique. Les distorsions des échanges et les surcapacités mondiales, ajoutées au ralentissement significatif de la demande d'acier de l'UE en 2019, signifiaient que l'industrie était déjà dans une situation précaire avant l'épidémie de COVID-19. À tel point que les mesures de sauvegarde de l'Union européenne pour l'acier, dans leur forme actuelle, nécessitaient d'être révisées d'urgence sans tenir compte de l'impact de COVID-19.

L'industrie sidérurgique européenne lutte maintenant pour sa survie et des réductions de production très significatives ont déjà été mises en œuvre, avec un risque qu'elles deviennent encore plus importantes. La demande d'acier a déjà considérablement diminué et devrait chuter de 60 % au deuxième trimestre 2020 dans l'ensemble de l'Union européenne. L'activité de l'acier en France a chuté de plus de 50 % avec des taux très variables selon les sites. Les secteurs utilisateurs subissent une très forte chute de leur activité : -90 % pour l'automobile ou -85 % pour la construction.

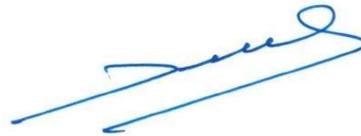
Il est impératif que les gouvernements européens et l'UE soutiennent la sidérurgie en tant qu'industrie essentielle. Une action immédiate est nécessaire maintenant que nous faisons face à la crise actuelle, mais également pour créer un environnement propice à la reprise de l'industrie sidérurgique tout au long de 2020 et jusqu'en 2021.

Pour toutes ces raisons, nous sollicitons votre soutien immédiat à une baisse significative des niveaux d'importation en franchise de droits jusqu'à -75%. Une telle mesure garantirait que les importations correspondent à la baisse de la production intérieure tout en laissant une marge au cas où les circonstances se détériorent davantage. Nous vous invitons également à soutenir les quotas trimestriels pour tous les produits tout en éliminant le transfert automatique des volumes inutilisés et en réduisant de manière significative le plafond de 30% par pays.

Cette mesure est absolument nécessaire si nous voulons une industrie sidérurgique saine et compétitive en France et en Europe après la fin de la crise actuelle.

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien porter à cette lettre et vous prions de croire, Monsieur le Ministre, Madame la Ministre, en l'assurance de notre haute considération.

Stéphane Delpeyroux,



Président d'A3M